



Commune de Genolier

Au Conseil Communal de Genolier

Genolier, le 5 février 2013

PREAVIS N° 26/2013

concernant une demande de crédit de Frs **55'000.-** TTC (y compris Frs 5'000.-- pour divers et imprévus) pour financer la réfection du Chemin de la Chèvrerie de Genolier

Délégués municipaux

Gérald Girardet, Municipal

Claude Bürki, Municipal

Commissions chargées de l'étude
de ce préavis :

Commission des finances

Commission des Routes & Domaines



1 Préambule

La dernière réfection superficielle (taonnage des trous, goudronnage et gravillonnage en 1 couche), de la Route de la Chèvrerie date de 2005.

Suite à la vente de la parcelle communale de la Chèvrerie en mai 2008, un nouveau quartier constitué de 4 villas jumelles et 2 villas individuelles a vu le jour et a été achevé en 2010.

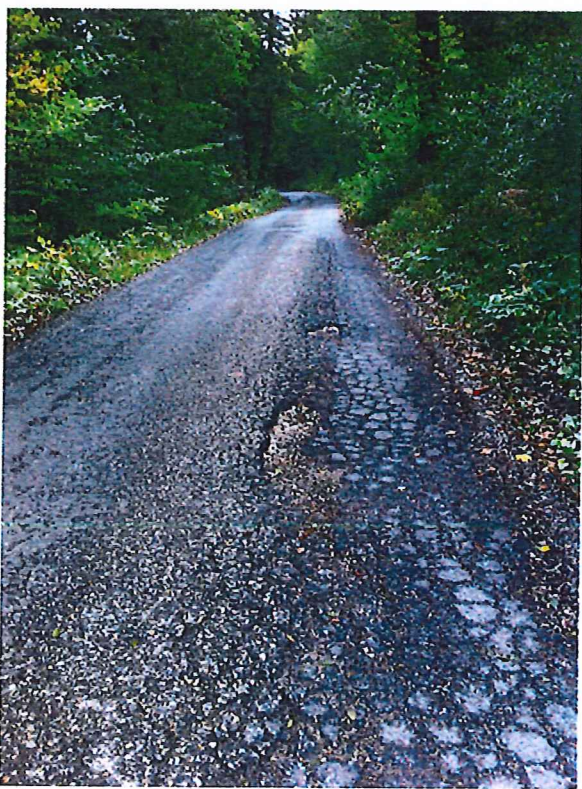
Les nombreux passages de véhicules de chantiers durant ces 2 ans de travaux et l'augmentation sensible du trafic dû à la densification et à une occupation accrue du quartier ont contribué, avec le temps et les conditions climatiques extrêmes de ces 2 derniers hivers, à la détérioration de ces quelques 800 m de chemin dont la Commune de Genolier assume seule l'entretien. Selon convention avec les superficiaires du quartier de la Chèvrerie, le promoteur a pris en charge la totalité des frais de remise en état du chemin à l'intérieur du quartier, après la fin des travaux de construction.



2

Solution proposée :

Au vu du très mauvais état de cette route d'accès et de l'augmentation manifeste de sa fréquentation, la municipalité après étude et réflexion propose de la refaire entièrement



sans pour autant toucher à son coffre (fondation). Ce traitement consiste au reprofilage et au renforcement des bandes de roulement par apport d'enrobé d'épaisseurs variables pour reflachage (mise à niveau) avant la pose de l'enrobé de finition d'une épaisseur de 4cm.

3 Coût de l'opération :

Installation de chantier, évacuation des déchets de balayage, taxes, préparation de la surface, fourniture et pose de la 1^{ère} couche d'enrobé, y/c cylindrage et reflachage, fourniture et pose à la machine de l'enrobé de finition de 4cm, cylindrage et finitions de détails :

Forfait TTC : Fr 55'000.-

4 Financement

Le financement est assuré par la trésorerie courante de la commune avec amortissement direct.

5 Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Genolier prie le Conseil communal de prendre la décision suivante :



Le Conseil communal de Genolier

Vu le préavis N° 26/2013 concernant une demande de crédit de Frs 55'000.- TTC (y compris Frs 5'000.-- pour divers et imprévus) pour financer la réfection de la Route de la Chèvrerie

ouï le rapport des commissions chargées de l'étude de ce préavis

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

D é c i d e :

- 1) un crédit de Frs 55'000.-- TTC est accordé à la Municipalité
- 2) le financement sera assuré par la trésorerie courante de la commune
- 3) cette dépense sera amortie dans l'année en cours.

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 5 février 2013 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

La Syndique :

F. Rattaz

la secrétaire :

C. Deléderray

[Handwritten signatures of F. Rattaz and C. Deléderray over a blue circular official stamp of the Municipality of Genolier. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE GENOLIER' and 'LIBERTÉ PATRIE' around a central emblem.]

CONSEIL COMMUNAL DE GENOLIER
RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Objet : **Préavis 26/2013**

Demande de crédit de CHF 55'000,-- TTC pour le financement de la réfection du Chemin de la Chèvrerie de Genolier.

Séances : 11 février 2013

Présents : Mme F. Rattaz, M. G. Richard, M. J. Zucchello et M. Girardet ainsi que la Commission des Finances et la Commission des Routes et Domaines.

La Commission des Finances s'est réunie avec la Municipalité et la Commission des Routes et Domaines afin de discuter ce préavis s'élevant à CHF 55'000,-- TTC pour le financement de la réfection du Chemin de la Chèvrerie de Genolier (y compris CHF 5'000.—pour divers et imprévus).

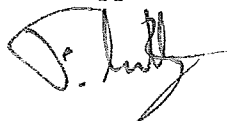
La Commission a eu entre les mains les différents devis en relation avec les travaux prévus et confirme le choix de la Municipalité.

Il est indispensable de maintenir une route d'accès en bon état pour les usagers et habitants de la Chèvrerie. Ce ne serait pas une bonne idée de repousser les travaux au vue des dégâts actuels, en effet, plus nous attendons, plus les coûts de réfections seront importants et donc chers.

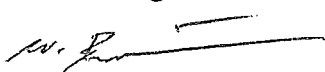
La Commission des Finances propose au Conseil :

1. D'accorder un crédit de **CHF 55'000,-- TTC** à la Municipalité pour financer la réfection du Chemin de la Chèvrerie de Genolier.
2. De financer ces travaux par la trésorerie courante,
3. Cette dépense sera amortie dans l'année en cours ou seront fait les travaux.

F. Luthy
Rapporteur



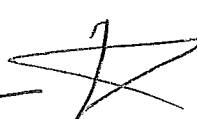
W. Baumgartner



A. Darmon



J.-F. Vez



A. Von Wyl